



Délégation Provence
Sortie « Gorges du Verdon »
Du 28 avril au 1^{er} mai 2018

Nous mettons en place l'organisation d'une sortie Gorges du Verdon sur le W.E. prolongé du 1er mai (4 jours).

Pour toujours plus de convivialité entre Healey girls et boys, nous avons décidé d'étendre la participation à cette sortie à tous les membres du Club.



Le programme retenu est le suivant :

- Arrivée à l'hôtel le samedi 28 avril après midi (entre 15h et 20h) et départ le mardi 1er mai après le petit déjeuner, afin que les participants éloignés bénéficient du samedi pour faire le trajet aller et de même pour le retour le mardi.
- Soit 3 nuits que nous passerons dans le même hôtel (***) afin que les deux journées pleines du périple se passent sans contrainte et dans la détente. L'hôtel retenu est à l'écart du flux touristique, entre Grasse et Draguignan
- Nous dînerons les 3 soirs à l'hôtel dont la restauration a bonne réputation et nos Healey bénéficieront d'un parking sécurisé.
- Les participants qui arriveront en début d'après-midi le samedi découvriront le Musée du Garde Champêtre (c'est nouveau, pas le garde champêtre, mais le musée)
- Le dimanche, nous visiterons les Gorges du Verdon avec étape à Moustiers-Sainte-Marie et visite du Musée de la faïence.
- Le lundi, nous emprunterons la Route Napoléon jusqu'à Castellane avec, entre autres, la visite du « Citromuseum » et un détour par la barre de l'Escalès.

Le budget, non complètement bouclé à ce jour, (3 nuits, 5 repas boissons comprises, visites) ne dépassera pas 900 € par couple.

L'option que nous avons prise pour l'hébergement est proche de la capacité d'accueil maximum de l'hôtel. En raison de la période de pont particulièrement propice au tourisme, l'hôtel nous demande de nous engager au plus vite sur le nombre de chambres retenues.

Nous demandons aux intéressés de se manifester **au plus tard ce jeudi 29 mars** :

1. en nous retournant par mail, **le bulletin d'inscription complété**, à l'adresse internet suivante : francoise.claude.bruere@orange.fr
2. suivi par courrier, d'un chèque de réservation de 500 € à l'ordre du Club Healey France à nous envoyer à l'adresse suivante : Bruère - 240 chemin des Vocades – 84210 Saint Didier
3. le solde vous sera demandé lorsque nous aurons établi le montant exact de la sortie.

Les inscriptions seront prises en compte dans l'ordre d'arrivée et dans la limite de la capacité d'accueil de l'hôtel.

Aux intéressés, dans l'attente de vous lire.

Amicalement

Françoise et Claude Bruère



Les Gorges du Verdon

Du 28 avril au 1^{er} mai 2018

BULLETIN D'INSCRIPTION

Engagement 900 € par équipage

Ce budget prévisionnel comprend les prestations suivantes : 3 nuits d'hôtel, les petits déjeuners, 5 repas (boissons comprises), les visites. Le montant exact de la sortie vous sera communiqué ultérieurement.

Pour confirmer votre inscription :

- 1- Scanner le présent bulletin d'inscription après l'avoir complété et l'envoyer à l'adresse internet suivante : francoise.claude.bruere@orange.fr
- 2- Verser un acompte de 500 € en mentionnant votre numéro de Membre et la sortie concernée par chèque à l'ordre de « Club Healey France » à envoyer à l'adresse suivante :
Bruère 240 chemin des Vocades - 84210 Saint- Didier

CONDUCTEUR : Prénom Nom **N° Membre**

PASSAGER : Prénom Nom

Téléphone portable Mail

HEALEY : Modèle Année Immatriculation.....

Couleur : Haut Bas Unique

MODALITES D'INSCRIPTION

Type de chambre souhaitée : double grand lit Deux lits (selon disponibilités)

Contre- indication alimentaire :

CLAUSE DE RENONCIATION

Je déclare que mon véhicule inscrit est en tous points conforme à la réglementation en vigueur et assuré auprès de la compagnie :

Je déclare être titulaire d'un permis de conduire en cours de validité et m'engage, durant cette sortie « Promenade et Découverte », à respecter le code de la route en vigueur ainsi que la réglementation intérieure sur les sites d'accueil.

Je m'inscris sous mon entière responsabilité et renonce à tous recours contre les organisateurs du Club Healey France sachant qu'il s'agit bien d'une sortie « Promenade et découverte ».

Date/...../.....

Signature (précédée de la mention « accepté, bon pour accord »)